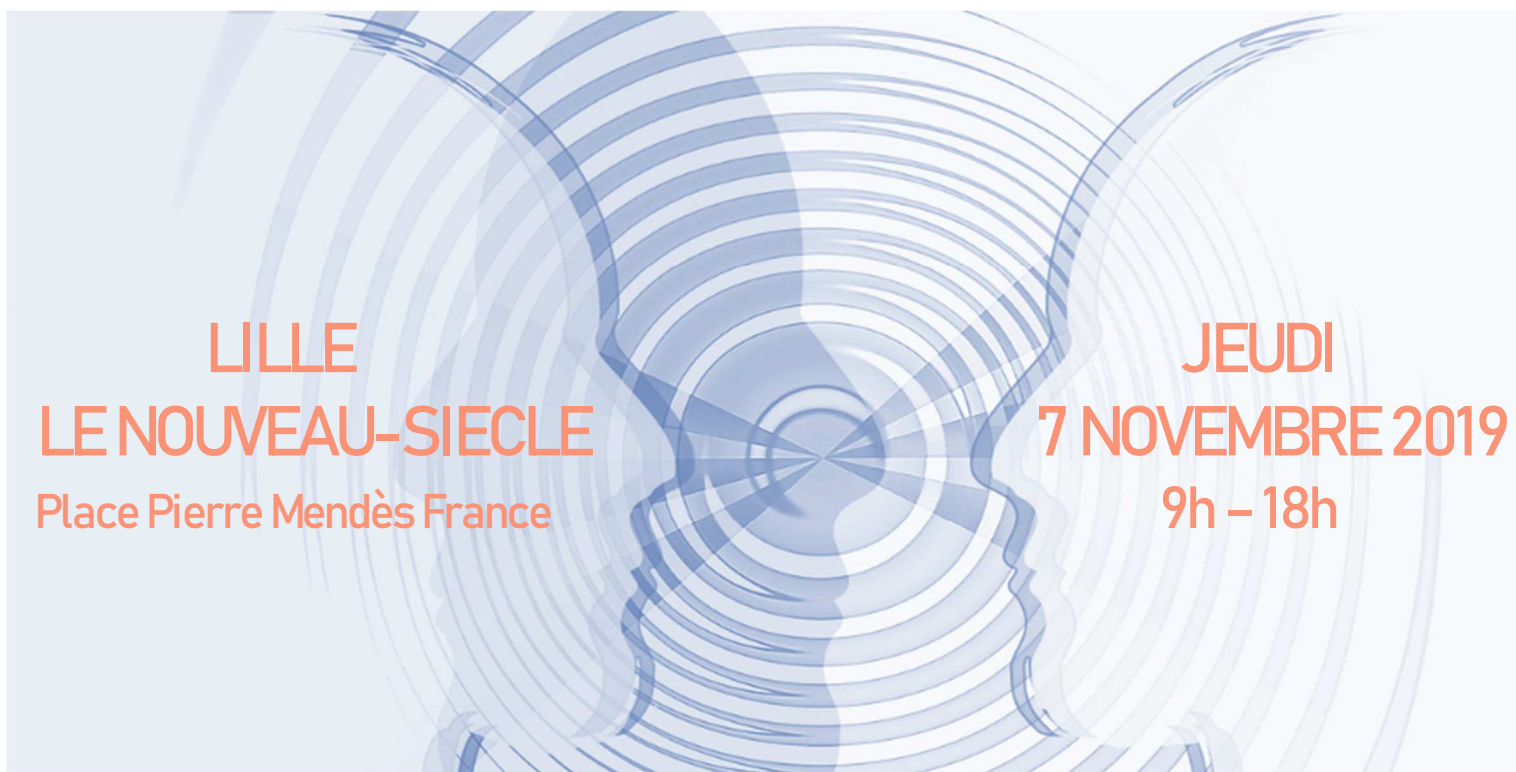




Communication Alternative Améliorée, une approche multimodale



LILLE
LE NOUVEAU-SIECLE
Place Pierre Mendès France

JEUDI
7 NOVEMBRE 2019
9h – 18h

Colloque organisé à l'initiative de l'association ISAAC

A destination

Des personnes en situation de handicap utilisatrices de communication alternative et améliorée,
de tous les professionnels, familles, aidants confrontés à la difficulté de communication
des personnes en situation de handicap

● En collaboration avec le CREAI Hauts-de-France

● Et avec le soutien de nos partenaires



Cette formation est éligible, à titre dérogatoire, au titre de la formation professionnelle continue UNIFAF



CREAI Hauts-de-France – Kathy LECLAIRE – ☎ 03 20 17 03 09 – kleclair@creaihd.org

De nombreuses personnes, enfants et adultes, en situation de handicap, n'accèdent pas, ou peu, à notre code commun de communication, le langage oral.

Leurs difficultés peuvent être de nature développementale (IMC, polyhandicap, maladie génétique-syndrome d'Angelman, syndrome de Rett..., TSA, surdité...) ou acquise (AVC ou TC sévères, maladies neuro-dégénératives...).

Tous sont pourtant êtres de communication, mais souvent dépendants de leur entourage pour trouver et intégrer les stratégies et outils de communication qui leur correspondent. Tous relèvent de la CAA (Communication Alternative et Améliorée).

La CAA ne peut se limiter à une méthode. Elle peut être gestuelle, pictographique, écrite, s'appuyer sur les nouvelles technologies. Pour certains, elle restera extra-verbale, passant par les regards, les mimiques, les postures et l'utilisation d'objets courants ou de photos de l'environnement. La CAA est donc toujours multimodale.

Elle se construit pour chacun, par étapes, et s'accompagne d'évaluations précises à la fois motrices, sensorielles et cognitives, dans une relation permanente avec l'ensemble des aidants naturels et professionnels.

Il n'existe aucun mode d'emploi de la CAA ; ce n'est pas une « affaire de spécialiste ». C'est l'envie de s'y engager qui est déterminante.

Cette journée d'études ne ciblera donc aucune méthode de communication, mais cherchera à donner les bases réflexives, des pistes de démarches et d'outils, aux personnes concernées en premier lieu, ainsi qu'aux parents et aux professionnels, désireux d'aider les personnes sans langage oral qu'ils accompagnent.

Programme

8h15 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h00 ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

Sylvie GUYOT, Présidente d'ISAAC
Présentation d'ISAAC

Représentant CNSA et Représentant MDPH
Interventions à confirmer

Dominique CRUNELLE, Orthophoniste
Présentation de la journée et définition de la communication alternative améliorée (CAA)

Dr M. LACHENAL, Vice-Présidente de l'Office départemental de personnes handicapées de l'Isère et maman de Géraldine
Depuis 25 ans, la CAA multimodale de Géraldine, les défis, les difficultés, les victoires et sa vie immense. On a grandi ensemble

9h45 DEMARRER LA CAA QUAND ON EST PARENT

Sandrine SOUTARSON, maman de Leina, 6 ans – Membre de l'association ISAAC

10h00 LE CHESSEP : UN OUTIL D'EVALUATION POUR FACILITER LA COMMUNICATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP COMPLEXE

Dominique CRUNELLE, Orthophoniste, Docteur en sciences de l'éducation

10h30 MAWEBCOM : UN REMEDE AUX RUPTURES DE COMMUNICATION

Sylvie GUYOT, Présidente d'ISAAC

11h00 ECHANGES - DEBAT

11h15 PAUSE

11h45 QUE PERMET LE REGARD MEDICAL SUR L'EVALUATION DES CAPACITES DE L'ENFANT SANS LANGAGE ORAL ?
LA DEMARCHE EN READAPTATION

Dr Laurence GOTTRAND, Médecin de médecine physique et réadaptation, médecin coordonnateur à l'IEM Dabbadie de Villeneuve d'Ascq

12h15 PROGRESSION DU CAHIER DE VIE VERS UN CLASSEUR DE COMMUNICATION

Elisabeth NEGRE, Chargée de mission Communication Adaptée, APF France Handicap

13h00 REPAS (SUR PLACE)

14h00 NOUVELLES TECHNOLOGIES ET COMMUNICATION

Thierry DANIGO, Ergothérapeute Conseil, APF Lab-Le hub. (Roubaix)
[Apprendre à jouer avec des images, sons et vidéo](#)

Joël PANSARD, Ergothérapeute
[High tech ? Même pas peur ! Comment le choix d'un logiciel et de son support simplifie et amplifie l'usage de la CAA ?](#)

14h45 DEMARRER LA CAA AVEC DE JEUNES ENFANTS EN CABINET LIBERAL ET EN STRUCTURE PETITE ENFANCE

Judith LABOUVERIE, Orthophoniste

15h15 ECHANGES - DEBAT

15h30 PAUSE

15h45 ET AVEC LES ADULTES ? ON APPREND A TOUT ÂGE

Nathalie KLEIN, Psychologue – Claude DOOZE, Directeur
MAS du Nouveau Monde à La Chapelle d'Armentières et MAS Cœur de Vies à Bois-Grenier

16h15 RAGE DE COMMUNIQUER : COMMUNIQUE

Philippe AUBERT, Consultant-Conférencier, Président de l'association de La Nuit du Handicap

16h45 LA CAA PROPOSEE DANS UN I.M.E

Agnès LESAIN, Orthophoniste, IME Le Beau Marais à Beuvry

17h15 COMMUNICATION MULTIMODALE POUR UN ADULTE PORTEUR D'UN SYNDROME D'ANGELMAN : SON USAGE A LA MAISON ET LES DEFIS A RELEVER POUR SON USAGE EN ETABLISSEMENT

Dr Sophie Dorothée MONTAGUTELLI, Maman de Rémi, Médecin pédiatre en CAMSP

17h30 ECHANGES - DEBAT

17h45 CONCLUSION ET PERSPECTIVES

18h00 CLÔTURE DE LA JOURNEE

Coordonnées

- **LILLE - LE NOUVEAU-SIECLE** (Place Mendès France).
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Accès

- **Voiture** : Parkings souterrains les plus proches (payants) : Nouveau-Siècle (19 Place Mendès France) - Place du Général de Gaulle – Rihour Printemps
- **Métro** : Ligne jaune 1 (CHU Eurasanté / 4 Cantons Stade Pierre Mauroy). Descendre Station Rihour. Prendre la rue Jean Roisin, puis la rue du Pas dans la continuité. Le Nouveau-Siècle se situe sur la gauche.
- **Train** : 10 minutes à pied de la Gare Lille-Flandres et 15 minutes à pied de la Gare Lille-Europe.



Modalités de participation

Droits d'inscription

Incluant repas et pauses-café :

- **135 €** : Professionnels non adhérents ou non contribuants
- **100 €** : Professionnels adhérents à ISAAC ou contribuants au CREAI
- **30 €** : Familles – Aidants – Etudiants en formation initiale (*justificatif*) – Demandeurs Emploi (*justificatif*)
- **18 €* :** Utilisateurs de CAA (* = prix du repas et pauses)

**Date limite
Inscription
17 OCTOBRE
2019**

Conditions d'annulation

Toute annulation doit faire l'objet d'une information écrite auprès du CREAI Hauts-de-France.
Pas de frais d'annulation avant le 17 octobre 2019.
Au-delà, les frais d'inscription sont dus en totalité.

Renseignements - Inscriptions

Renseignements

- CREAI Hauts-de-France – Contact : Kathy LECLAIRE - ☎ 03 20 17 03 09 (LD)

Inscriptions

- Par courrier : CREAI Hauts-de-France – 54 Boulevard Montebello – BP 92009 – 59011 LILLE Cédex
- Par fax : 03 20 17 03 17
- Par mail : kleclair@creaihdf.org

Règlement par chèque (à l'ordre du CREAI), virement ou espèces.

Déclaration d'activité du CREAI enregistrée sous le numéro 31 59 03799 59 auprès du Préfet de la région Hauts-de-France. Cette formation est éligible, à titre dérogatoire, au titre de la formation professionnelle continue UNIFAF (projet 37649 R).

BULLETIN D'INSCRIPTION

Ce bulletin peut être photocopié au-delà de 3 participants

COORDONNEES

Dénomination de l'établissement de fonction (*Pour les professionnels – Vous pouvez apposer le cachet*) :Adresse postale (*Pour tous*) :

CP : Ville :

☎ Mail :

PARTICIPANT 1

Nom/Prénom : 135 € Professionnel → fonction : ➡ 100 € Famille Aidant Etudiant (formation initiale) Demandeur Emploi Utilisateur CAA 30 € 18 €

Mail :

Panier repas : Classique végétarien

PARTICIPANT 2

Nom/Prénom : 135 € Professionnel → fonction : ➡ 100 € Famille Aidant Etudiant (formation initiale) Demandeur Emploi Utilisateur CAA 30 € 18 €

Mail :

Panier repas : Classique végétarien

PARTICIPANT 3

Nom/Prénom : 135 € Professionnel → fonction : ➡ 100 € Famille Aidant Etudiant (formation initiale) Demandeur Emploi Utilisateur CAA 30 € 18 €

Mail :

Panier repas : Classique végétarienPour faciliter au mieux son accueil, une personne est-elle à mobilité réduite? OUI NON

MODALITES DE REGLEMENT

 Chèque ci-joint (à l'ordre du CREAI Hauts-de-France) Sur présentation de facture Virement bancaire ou mandat administratif

Pour un montant total de

€

Si adresse de facturation différente, merci de préciser :

MODALITES DE PARTICIPATION

Inscriptions auprès de CREAI Hauts-de-France – Contact : Kathy LECLAIRE ☎ 03 20 17 03 09 (LD)

- Par courrier : CREAI Hauts-de-France – 54 Boulevard Montebello – BP 92009 – 59011 LILLE CEDEX

- Par fax : 03 20 17 03 17 - Par mail : kleclair@creaihdf.org

Les droits d'inscription ci-après incluent le prix du repas et des pauses-café.

- 135 € : Professionnels non adhérents ou non contribuants

- 100 € : Professionnels adhérents à ISAAC ou contribuants au CREAI

- 30 € : Familles – Aidants – Etudiants (*justificatif*) – Demandeurs Emploi (*justificatif*)

- 18 €* : Utilisateurs de CAA (* = prix du repas et pauses).

Date limite d'inscription : 17 octobre 2019. Pas de frais d'annulation avant le 17 octobre 2019. Au-delà, les frais d'inscription sont dus en totalité. Toute annulation doit faire l'objet d'une information écrite auprès du CREAI Hauts-de-France.

Les informations collectées sur ce bulletin serviront, au CREAI Hauts-de-France et à ISAAC Francophone, à vous communiquer tous documents liés au colloque (confirmation, attestation, facturation...) et informations sur la thématique.